



Référence dossier : 684392017 003



ÉTAT RÉCAPITULATIF DES INSTALLATIONS AUTORISÉES SUR LE DOMAINE PUBLIC

au titre de l'arrêté municipal du 6 mai 2011 portant règlement des étalages et terrasses installées sur la voie publique

SARL BAR AUX SPORTS

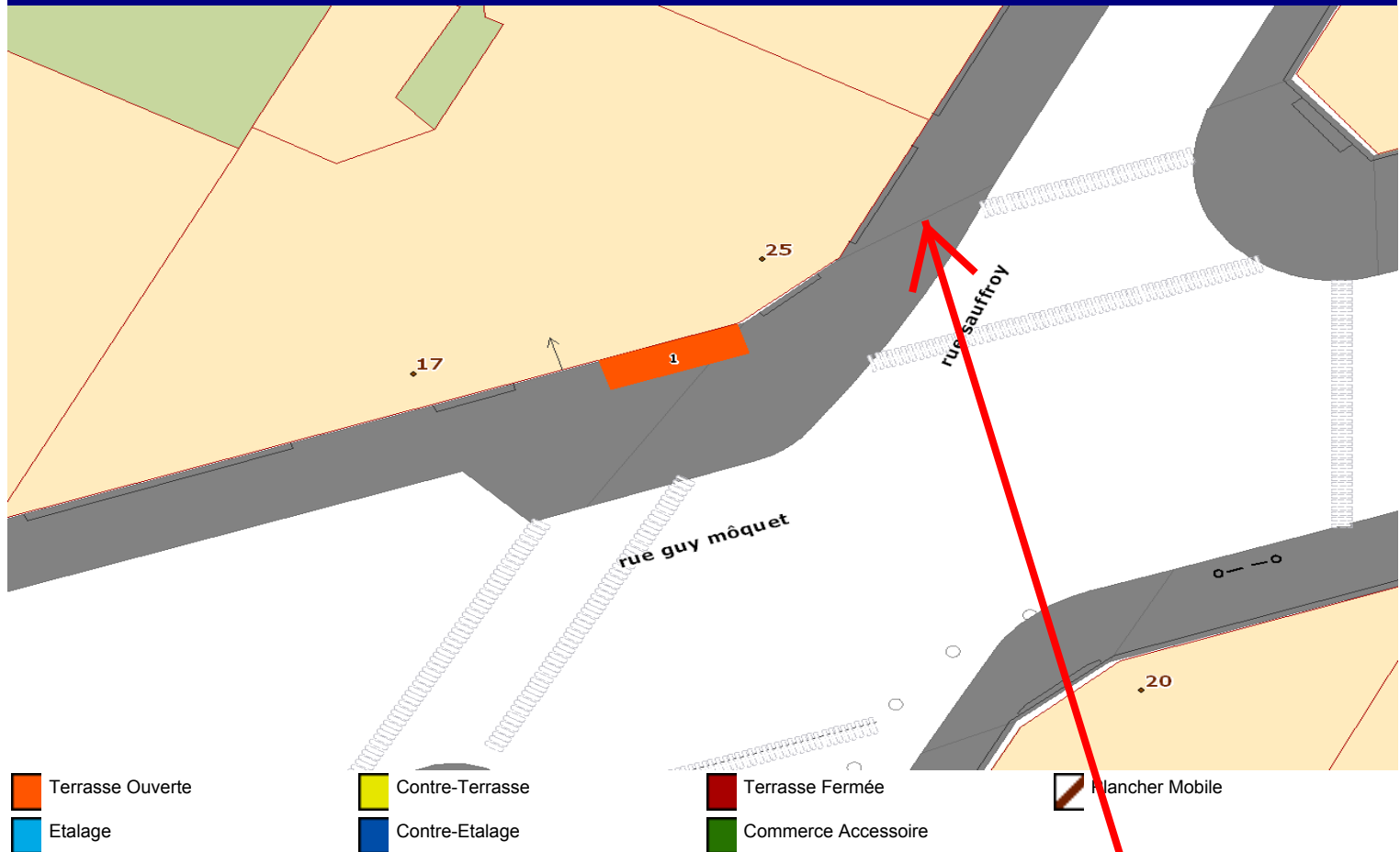
17, RUE GUY MOQUET à Paris, 17ème

est bénéficiaire d'une autorisation d'occupation du domaine public au droit du/des :

Nature du dispositif et localisation			Longueur (en mètres)	Largeur (en mètres, à partir du socle de la devanture)	Période d'installation	
à l'adresse, et le cas échéant, par rapport à l'entrée du commerce, vue face à la façade					du	au
17 RUE GUY MOQUET						
1	TERRASSE OUVERTE	DROITE	3.40	0.90		

L'autorisation est délivrée à titre rigoureusement personnel, et ne peut être, ni cédée, ni sous-louée.

Emplacement indicatif des installations autorisées :



L'accident mortel est survenu sur une **terrasse illégale** disposée sur le trottoir de la rue Sauffroy (flèche) et non sur la terrasse autorisée sur le trottoir de la rue Guy Môquet (rectangle orange).

Depuis des années le Réseau Vivre Paris! rappelle leurs devoirs aux autorités parisiennes (DPSP, DU, préfecture de police) et réclame des contrôles réguliers qui auraient permis d'éviter ce drame.

Aujourd'hui le décès d'une jeune mère de famille place ces autorités face à leurs responsabilités.

Accident mortel à Paris : la sécurité de la rue Guy-Môquet et des terrasses en question

Aucun riverain ne s'étonne qu'un accident grave soit survenu, jeudi soir, rue Guy-Môquet (XVIIe). Tous pointent du doigt un axe dangereux, où « personne ne respecte le Code de la route ». Le drame a aussi ravivé la polémique sur les terrasses éphémères.

Abonnés Votre abonnement vous permet d'accéder à cet article.



Une voiture s'est encastrée jeudi soir dans la terrasse du Bar Aux Sports, situé rue Guy-Môquet (XVIIe), à Paris.
LP/Florent Hélaïne

Par Florent Hélaïne

Le 30 juillet 2021 à 17h39

Le drame n'a, à vrai dire, pas surpris grand monde dans le quartier. Jeudi soir, [une femme a perdu la vie alors qu'elle se trouvait à la terrasse d'un bar](#) situé à l'angle de la rue Guy-Môquet et de la rue Sauffroy, dans le XVIIe

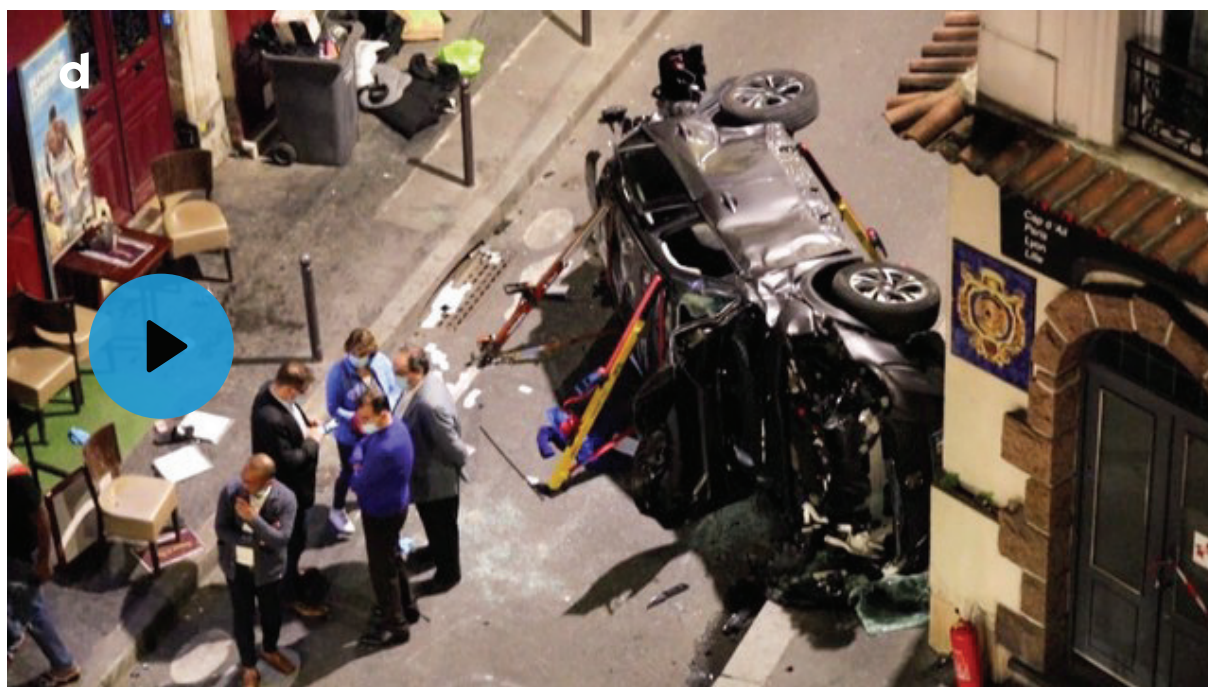
arrondissement de Paris, percutée par une voiture. « Il y a des coups de klaxon permanents et des accrochages presque tous les jours ici », relate une commerçante voisine.

Mais ce carrefour n'est pas le seul concerné. C'est toute la rue Guy-Môquet qui est pointée du doigt par ses riverains. « Personne ne respecte le Code de la route. Ni la limitation de vitesse de 30 km/h, ni les priorités à droite », souligne le gérant d'un bar situé à 30 mètres de celui où s'est produit l'accident.

Déjà un accident mortel rue Guy-Môquet

Jeudi soir, justement, vers 22h50, [l'automobiliste au volant de la Peugeot 2008](#) roulait « à vive allure », selon une source proche de l'enquête. Il a d'abord percuté une Volvo qui circulait rue Guy-Môquet, refusant une priorité à droite. Puis a perdu le contrôle du véhicule, effectuant deux tonneaux successifs, pliant six plots anti-stationnement, finissant sur la terrasse et fauchant une victime.

VIDÉO. Paris : un chauffard percute la terrasse d'un bar, une femme tuée et 6 blessés



Le maire (LR) du XVIIe, Geoffroy Boulard, se dit conscient de « la dangerosité » des lieux. D'ailleurs, « il y a quelques années, une vieille dame avait perdu la vie, percutée elle aussi par un véhicule, à quelques dizaines de mètres de là », rappelle un riverain.

Déjà sur place jeudi soir, Geoffroy Boulard y est retourné ce vendredi

matin, avec des membres de ses services techniques, afin de réfléchir à de nouvelles améliorations. Déjà, les trottoirs ont été élargis par le passé, « ce qui a tout de même un peu fait baisser la vitesse », assure le même riverain. Mais « il est difficile de sécuriser la rue Guy-Môquet davantage. De longs bus passent par là, nous sommes contraints pour d'éventuelles autres réalisations, comme les dos-d'âne. »

L'élu rappelle que le drame de jeudi est surtout « l'histoire d'un chauffard, connu des services de police notamment pour des délits routiers, qui ne respectait pas le Code de la route ».

Une terrasse déjà signalée pour «occupation illégale du trottoir»

L'accident a aussi relancé [la polémique autour des terrasses](#) dans Paris, alors qu'elles se sont multipliées ces derniers mois avec la pérennisation des terrasses éphémères, pour certaines installées sur des places de stationnement. « Anne Hidalgo a du sang sur les mains. Il fallait s'y attendre, à force d'en autoriser n'importe où », tacle un habitant du quartier.

Une polémique dans laquelle ne souhaite pas entrer la Ville de Paris, notamment face à la douleur du gérant, la victime n'étant autre que sa fille. Notons tout de même qu'il ne s'agissait pas là d'une terrasse éphémère, mais d'une classique. Quoique celle-ci a été signalée à plusieurs reprises sur l'application Dans ma rue pour « occupation illégale du trottoir ».

Newsletter L'essentiel du 75

Un tour de l'actualité à Paris et en IDF



Inscrit

[Toutes les newsletters](#)

« La Ville adresse ses condoléances aux familles des victimes de ce terrible accident de la route. Elle soutient et accompagnera les victimes, et a par ailleurs demandé à la mairie du XVIIe de mettre en place une cellule de soutien psychologique. Elle espère que les personnes mises en cause seront interpellées rapidement et que la lumière sera faite au plus vite sur le déroulement des faits. Elle se tient à la disposition des enquêteurs. »

Dans la rubrique Paris

[Manifestation anti-pass sanitaire : des journalistes de l'AFP agressés à Paris](#)

Colin de La Haye et Dick Floyd, un mariage plongeant à l'Atelier des Lumières